

## **EDITORIAL**

*Comme chaque année, l'élaboration du budget communal doit répondre à deux critères importants : fonctionnement et investissement.*

*Les besoins pour les dépenses de fonctionnement sont adaptés et suivis avec rigueur. On est dans une stabilité depuis 4 ans.*

*Investir en restant soucieux des pressions fiscales que nous tous, contribuables, subissons (détail travaux page suivante).*

*Le printemps annonce de belles journées et l'occasion pour chacun de revivre laissant un hiver très long derrière nous.*

*Notre commune offre la possibilité à ses habitants de vivre dans un milieu rural et de pouvoir pratiquer diverses activités.*

*Nos sections d'animations avec ses bénévoles (que je remercie) consacrent beaucoup de temps pour nos aînés et jeunes. Je souhaite que les festivités à l'occasion des 30 ans du Foyer Rural feront revivre des bons moments et partager ces souvenirs de vie entre habitants et susciter des envies de s'investir à des talents cachés.*

*Profitez en ! Les 30 ans du Foyer Rural n'auront lieu qu'une fois.*

*Dominique Nagy*

*Maire de Les Ageux.*

## LE BUDGET COMMUNAL

Le Conseil Municipal a adopté, le 30 mars dernier, le Compte Administratif 2005 et le budget prévisionnel pour l'année 2006.

En effet, l'élargissement des compétences assumées par la Communauté de Communes s'accompagne de modifications dans le mode de financement de cette structure.

Désormais, votre avis d'imposition locale ne comportera plus de montant à payer au titre de l'intercommunalité.

C'est la commune qui va percevoir le montant correspondant à ce qui était versé à la Communauté de Communes.

Les taux de 2006 seront le taux communal + taux CCPOH.

Les taux d'imposition suivants ont été adoptés :

Taxe d'Habitation : 9,96%    Taxe foncière (bâti) : 17,15%    Taxe Professionnelle : 13,93%

Ensuite des mécanismes de reversement vers la Communauté de Communes fonctionneront et le financement de l'intercommunalité sera assuré par l'intermédiaire de transferts comptables.

De quoi se compose le budget prévisionnel?

Deux parties distinctes forment le budget :

- la section de fonctionnement : Recettes et dépenses : 865 127 €
- la section d'investissement : Recettes et dépenses : 739 792 €

### Section de fonctionnement (les chiffres sont arrondis)

Les dépenses se répartissent comme suit :

- <u>Charges à caractère général</u> :	207 900 €
(entretien, voirie, assurances, téléphone, affranchissement, nettoyage des locaux, fournitures administratives et scolaires...)	
- <u>Charges de personnel et intervenants</u> :	213 500 €
(salaires + charges, services extérieurs, le nettoyage des locaux, balayage, tonte, cantine, intervenants scolaires)	
- <u>Charges de gestion</u>	100 900 €
Subvention aux associations et syndicats, CCAS, coopérative scolaire, centre de secours, indemnités d'élus.	
- Intérêts des emprunts :	32 800 €
- Autofinancement pour investissements :	275 086 €
- Dépenses imprévues :	35 150 €

Les recettes se répartissent comme suit :

- Excédent du budget 2004 :	187 635 €
- Produits des services (cantine, locations de chasse, de salle ...) :	23 250 €
- Impôts locaux et compensations :	419 579 €
- Dotations d'Etat :	209 662 €
- Remboursement sur frais de personnel :	22 199 €

## Section d'investissement

Les recettes prévues s'élèvent à 739 792€. Elles se décomposent en :

- Autofinancement :	362 392 €
- Subventions attendues :	251 400 €
- Emprunt prévu :	100 000 €
- Remboursement de TVA :	26 000 €

Les dépenses prévues s'élèvent à 739 792 €.

Tous les travaux envisagés ne se feront pas automatiquement. Les décisions d'attribution ou non de subventions conditionnent certaines dépenses.

Différents investissements ont déjà été réalisés.

En particulier, il faut noter :

- remplacement d'un véhicule de service (10 000€, financé à 50% par une aide de Monsieur Courtial, Député de notre circonscription)
- solde des factures des travaux de la rue Patrick Simiand
- trottoirs de la rue des Pommiers et de la rue des Tilleuls
- restauration de la salle du Conseil Municipal
- aménagement des clôtures le long du stade

Par ailleurs, sous réserve d'obtenir les subventions demandées, il est prévu :

- la réfection des trottoirs de la rue du Chemin Vert, en même temps que l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques
- l'éclairage de la sente entre la rue des Pommiers et la rue des Anciens Combattants
- la réfection de la cour de l'Ecole Primaire

D'autres travaux sont envisagés, sous réserve de financements !

Le suivi des dépenses budgétaires est fait avec rigueur. La plupart des dépenses sont obligatoires mais elles sont suivies avec attention.

C'est incontournable pour garantir un équilibre entre nos dépenses et nos recettes.

## QUELQUES RESULTATS DU BUDGET DES ORDURES MENAGERES

Le budget des ordures ménagères est important et son suivi rigoureux est assuré par la Communauté de Communes.

En 2006, le budget représente une somme de 3,27 millions d'euros, soit 100€ par habitant de la CCPOH.

Depuis 2001, le tonnage global d'ordures ménagères que « produit » un habitant de la Communauté de Communes a fortement diminué.

Au-delà d'un suivi plus rigoureux des facturations avec un contrôle des tonnages collectés, il y a bien un effort fait par tous pour essayer de réduire le volume de ce qui est jeté.

Notre communauté de communes figure parmi celles qui, en France, produisent le moins d'ordures ménagères non recyclées.

N'oublions pas qu'un effort est à faire sur le recyclage du verre. N'hésitez pas à utiliser les collecteurs à votre disposition pour les bouteilles, pots, flacons en verre.

(mais pas les bouteilles d'huile ou de produits pétroliers).

C'est simple à faire et c'est rentable. La vente de verre recyclé couvre les frais de collecte et de traitement et diminue les tonnages dans les ordures ménagères.

L'économie est bien réelle.

## FETE FORAINE

Contrairement aux autres années, la fête foraine de la St Georges n'a pas eu lieu. En effet, les exigences financières des forains n'étaient pas compatibles avec la réalité de cette fête locale.

Chaque année, la Commune offrait déjà l'emplacement, les consommables (eau, électricité), et achetait des tickets pour les enfants de l'Ecole.

Cette année, en plus, il nous a été demandé de payer pour que les forains viennent.

Nous avons refusé car certaines limites ne doivent pas être franchies.

C'est dommage et regrettable pour les plus jeunes mais nous n'acceptons pas de suivre des exigences aussi disproportionnées avec l'intérêt de cette manifestation.

## REFECTION DES TROTTOIRS

En début d'année, la réfection des trottoirs s'est poursuivie. Le côté pair de la rue des Pommiers ainsi que la rue des Tilleuls ont été faits.

Ces travaux se sont achevés le 7 avril dernier.

## SORTIE DU C.C.A.S.

Chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale offre une sortie pour nos aînés. C'était le 2 avril dernier.

Cette année, la cinquantaine de participants a mis le cap sur la Somme et plus particulièrement sur la petite commune de Nesle.

Cette commune est connue pour abriter un cabaret qui offre un spectacle haut en couleurs avec du music hall, des transformistes et la participation active des spectateurs (dont certains membres du CCAS !).

Nos aînés ont été particulièrement satisfaits de leur voyage !!

La journée s'est fort bien déroulée et laissera aux participants un excellent souvenir.

Rendez vous en 2007 pour une nouvelle sortie.

## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le concours des maisons fleuries est reconduit en 2006

Il n'y a pas besoin de s'inscrire. Il suffit de décorer et de fleurir sa maison et son jardin pour faire l'objet d'une prise en compte par le jury, que préside Jean Pierre Leroy.

Comme l'an dernier, le jury effectuera ses relevés au cours de la deuxième quinzaine de juin.

Les cinq premières maisons seront récompensées par un diplôme et un bon d'achat.

## ANALYSE DE LA TERRE

A la demande de l'association l'IRE OISE, des analyses de la terre ont été réalisées par le Conseil Général dans notre commune ainsi que sur Brenouille, Beaurepaire et Pont Ste Maxence.

L'analyse portait sur la recherche des quantités de cadmium, de mercure, de plomb et de zinc (en milligramme par kilo).

Les résultats sont les suivants :

Produit recherché	Lieu de la recherche		Limite admissible
	Terre agricole (La fonderie)	Terrain de jeu	
Cadmium	Moins de 1	Moins de 1	10
Mercure	Moins de 1	Moins de 1	10
Plomb	23	38	800
Zinc	57	110	3000

## AVIS DU SDIS

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Oise nous informe que, désormais, pour certaines interventions n'ayant pas un caractère d'urgence, il pourra être demandé une participation.

Par exemple, pour une destruction de nid d'hyménoptères (comme les guêpes), il peut être demandé une participation forfaitaire de 42, 72 €

## BROCANTE ANNUELLE

La brocante annuelle se tiendra le 11 juin prochain.

Cette manifestation est organisée par l'association Anim'Ageux.

Les inscriptions se feront en mairie aux dates suivantes :

Mercredi 17 mai de 18 h 30 à 20 h

Mercredi 24 mai de 18 h 30 à 20 h

Vendredi 2 juin de 18 h à 19 h,

Samedi 3 juin de 10 h à 12 h,

Mercredi 7 juin de 18 h 30 à 20 h,

Vendredi 9 juin de 18 h à 19 h.

Cette brocante se tiendra sur le plateau sportif.

## ENQUETE PUBLIQUE

Dans le cadre de l'enquête publique en cours pour l'incorporation des voies, réseaux et places du lotissement dit « La terre de l'Eglise », une permanence est tenue en mairie par Monsieur Christian Roche, commissaire enquêteur.

Les prochaines permanences sont prévues les :

- jeudi 18 mai 2006 de 10 h 30 à 11 h 30
- vendredi 2 juin 2006 de 18 h à 19 h.

Les observations formulées par écrit peuvent être adressées, par voie postale, au commissaire enquêteur, à l'adresse de la Mairie – 36 route de Flandres 60 700 Les Ageux. Ces observations sont à formuler avant la clôture de l'enquête publique, prévue le 2 juin 2006.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### **Inscriptions à l'Ecole Bricognes Cugnières**

La date limite pour les inscriptions à l'Ecole Bricognes-Cugnières est fixée au 30 mai.  
Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'Ecole communale, il vous faut prendre contact avec le Directeur de l'Ecole, Monsieur Culanbourg avant de passer en Mairie.  
(la réinscription à l'Ecole Communale est automatique)

### **Cantine scolaire**

Les parents qui désirent que leur(s) enfant(s) déjeune(nt) à la cantine sont priés de venir s'inscrire en mairie.

Le prix de chaque repas est fixé à 3,50 €.

Nous rappelons que les repas doivent être réglés à l'avance. De plus, sans avis des parents, les enfants ne sont pas réinscrits d'office. Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

### **Bibliothèque Municipale**

Le succès de la bibliothèque municipale se confirme. Le nombre d'inscrits augmente régulièrement, c'est encourageant pour les bénévoles qui s'en occupent.

Merci aux personnes qui consacrent chaque semaine quelques heures de leur temps pour cette activité.

En dehors des vacances scolaires, la bibliothèque accueille les lecteurs tous les mardis, jeudi et vendredi de 16 h 30 à 18 h 00.

Elle s'est enrichie de nouveaux livres historiques grâce à la donation de M. LAMBERT.

### **Recensement militaire**

Le recensement militaire reste obligatoire pour les jeunes hommes et les jeunes filles.

Le recensement se fait dans les trois mois qui suivent la date anniversaire des 16 ans.

Ce recensement est indispensable pour obtenir l'attestation nécessaire à la constitution de dossiers de candidature aux examens et aux concours soumis au contrôle de l'autorité publique (par exemple : le permis de conduire).

Les jeunes filles et les jeunes garçons concernés sont priés de se présenter en mairie, avec le livret de famille pour se faire inscrire.

### **Médecins de garde**

Désormais, sur notre secteur, seul SOS Médecins assure un service de garde.

En cas de besoin, il vous faut appeler le 03 44 72 20 34.

### **Mise en place du site Internet communal**

Depuis le 1<sup>er</sup> mai, le site communal [www.lesageux.fr](http://www.lesageux.fr) est accessible. Vous pourrez trouver des informations pratiques et historiques sur votre commune.

N'hésitez pas à faire part de vos idées et suggestions pour alimenter ce nouveau site.

## ASSAINISSEMENT

La Lyonnaise des Eaux nous informe qu'il est interdit de jeter les lingettes dans les toilettes. Cela provoque des problèmes d'obstruction dans le réseau d'assainissement.

## AGENDA

**20 mai** : Soirée cabaret organisée par le Foyer Rural (salle Pierre Testard).

**21 mai** : Course cycliste de Les Ageux, organisé par le Vélo-club pontois. Un circuit sera mis en place rue du Chemin Vert, rue Patrick Simiand et route de Flandres.

**25 mai** : Concours de pétanque autour du plateau sportif, organisé par le Foyer Rural. Inscriptions sur place à partir de 13 h 30 (4 € par joueur).

**11 juin** : Brocante sur le plateau sportif, organisée par Anim'ageux.

**21 juin** : A partir de 13 h 30, Mini fanfare organisée par le Relais Assistantes Maternelles de la Communauté de Communes (salle Pierre Testard).

**24 juin** : Kermesse de l'Ecole Communale.

**24 juin** : Journée exceptionnelle « 30 ans du Foyer Rural » plateau sportif, salle Pierre Testard, terrain de sport).

**28 Juin** : Exposition photos organisée par le Relais Assistantes Maternelles de la Communauté de Communes (salle Pierre Testard).

**14 juillet** : cérémonie à partir de 11 h 50, Place Charles Dupuis.

**14 juillet** : Animations sur le plateau sportif.

## ETAT CIVIL

### Naissances

Virginie RICAUD, née le 7 mars 2006 à Compiègne.

Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur à cette nouvelle habitante et nous félicitons les parents.

*Rédaction : Eric Warlouzet*

**Fait à Les Ageux, le 09 mai 2006.  
Le Maire,**

**Dominique NAGY**